

Les projets sont en bonne voie de se concrétiser



Les projets sont en bonne voie de se concrétiser

Mardi en début d'après-midi, à la mairie, le maire Jean-Michel Augré après avoir présenté la nouvelle labellisation de la commune « Station pêche » a profité de l'occasion pour revenir sur les principaux points abordés et adoptés lors du dernier conseil municipal qui a eu lieu vendredi 10 novembre :

Un partenariat avec l'Ehpad

« Le conseil municipal a accueilli Yohan Ansart, directeur de l'Ehpad « Le clos d'Armagnac » Ce dernier qui tient à ce que le Clos d'Armagnac soit ouvert en participe à la vie de la commune, nous a présenté son projet concernant le parc de l'Ephad où, il compte réaliser un poulailler ainsi que d'un boulodrome. Yohan Ansart tenait à nous en informé et a exprimé qu'il souhaitait que la municipalité contribue à ce projet en mettant pour sa réalisation des agents des services techniques à la disposition de l'Ehpad. » Le projet a séduit les élus et ce partenariat a été approuvé à l'unanimité.

Des emplois temporaires

Dans l'intérêt du bon fonctionnement des services municipaux, les élus ont votés la possibilité de faire des postes temporaires. Cette décision offre ainsi la possibilité de recruter du personnel en cas de surcharges de travail ou pour remplacer du personnel en congé, notamment en congé de maternité ou de longue maladie.

La rénovation de Barbotan les Thermes

Afin de réaliser les travaux de rénovation à Barbotan les Thermes, qui ont pour but de revaloriser la station thermale, ce qui offrira dans l'avenir un meilleur cadre de vie et de confort pour les habitants, curistes et vacanciers, la municipalité a vendu à la chaîne Thermale 5 242 m² de terrains et en échange a acheté à la chaîne thermale, l'équivalent de surface.

Demandes de subventions

Dans le cadre du développement du lac de l'Uby le maire va demander les subventions nécessaires pour la construction d'une buvette, ainsi que pour la réalisation d'une entrée unique au parc et l'acquisition de nouveaux jeux pour les enfants.

D'autres subventions vont être sollicitées pour réaliser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux trois abris bus qui seront achetés prochainement et qui s'ajouteront aux deux existants.

Aménagement du Centre bourg

Cazaubon fait partie des 20 villages éligibles au niveau de la Région, pour l'aménagement du Centre bourg, notamment la réfection des façades, et l'aménagement des lieux publics : « Nous sommes au stade de la pré candidature. » A conclu le maire.

L'église de Cuxtan revalorisée

Le Pays d'Armagnac a sélectionné l'église de Cuxtan, parmi les édifices à visiter. Le Pays a réalisé un panneau qui sera posé prochainement et qui contient toutes les renseignements sur cet édifice religieux.

Acquisition de columbariums

La municipalité va réaliser l'acquisition de columbariums pour les cimetières.

Le Tennis

Quant aux problèmes du club de tennis, des terrains et évidemment de la salle couverte, le maire a précisé : « Après la rencontre de lundi matin avec l'expert judiciaire, les avocats de la commune et des entreprises concernées, le dossier est maintenant avancé et est à l'étude pour chercher les responsabilités. En attendant, j'ai proposé au club de tennis une solution provisoire qui permettra tout de même aux licenciés de s'entraîner. »